
ICANN81 | Réunion générale annuelle – Séance de synthèse d’At-Large
Jeudi 14 novembre 2024 – 15h00 à 16h00 TRT

YEŞİM SAĞLAM :

Cette séance va maintenant commencer. Veuillez lancer l’enregistrement.

Bonjour et bienvenue à cette séance de leadership d’At-Large. Je suis Yeşim, je serai responsable de la séance pour la participation à distance. Cette séance est enregistrée et dépend des normes de conduite et de la politique anti-harcèlement de l’ICANN.

Pendant cette séance, les questions et les commentaires ne seront lus à voix haute que s’ils sont soumis dans la partie des questions et des réponses. Le service d’interprétation va inclure le français, l’espagnol et l’anglais. Si vous souhaitez prendre la parole pendant cette séance, veuillez lever la main sur Zoom ; on vous donnera la parole et vous pourrez allumer votre micro. Pour les personnes qui sont ici sur place, vous pouvez utiliser le micro qui est en face de vous pour prendre la parole. Donnez votre nom, la langue dans laquelle vous allez parler si vous ne parlez pas l’anglais et ensuite, nous vous demanderons de parler à une vitesse raisonnable.

Je vais maintenant donner la parole à Jonathan Zuck, le président de l’ALAC.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d’un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu’elle soit incomplète ou qu’il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

JONATHAN ZUCK :

Merci. Je suis heureux de voir qu'on est tous ici. La salle est pleine. Ça y est, on a fini. On est en train d'arriver au bout de la réunion. On a eu une très bonne intervention de Tijani lors du forum au nom du sous-comité, donc nous le remercions.

Cette séance est une séance de conclusion pour avoir vos réactions, pour pouvoir rédiger quelques actions à suivre concernant la réunion ou les réunions auxquelles vous avez assisté, voir un petit peu ce que nous allons faire dans le futur. Puisqu'il s'agit de l'assemblée générale, il y a certaines personnes qui peuvent donner leur opinion. Et il y a des gens qui s'en vont aussi, qui vont nous quitter. Voilà, c'est l'objectif de notre réunion. Nous allons d'abord prendre les points forts. Je vais donner la parole aux membres qui sont des liaisons et je vais commencer par Justine Chew.

JUSTINE CHEW :

Bonjour à tous. Je voulais parler de certaines choses que la GNSO et son conseil ont décidées.

Hier, nous avons eu une réunion du conseil de la GNSO. Il y a deux choses importantes. La première, l'EPDP sur les IDN et le rapport de la phase 2 de cet EPDP a été adopté de manière unanime, donc bravo. Notre équipe a fait du bon travail. Et bien sûr, ce rapport va être présenté au Conseil d'Administration pour sa considération, son examen et peut-être son approbation. Nous ne savons pas encore – en réalité, je pense que si c'est adopté par le conseil, ce sera l'équipe de mise en œuvre qui va s'occuper de sa mise en œuvre. Mais je pense qu'il va revenir à la partie des IDN de SubPro pour sa mise en œuvre.

Ensuite, il y a eu une mention que le conseil a présentée pour lancer un PDP, pas un EPDP, un PDP simple, sur les diacritiques latins. Ceci a été adopté de manière unanime aussi. La décision est de commencer ce PDP sur les diacritiques latins. C'est une bonne nouvelle.

Il y a des choses qui sont un peu moins bonnes. La charte pour le PDP n'a pas encore été décidée. Le conseil avait décidé de diviser la motion. Normalement, on a une motion pour initier ce PDP qui donne lieu à la charte. Mais là, on a décidé de diviser la motion parce qu'il n'y avait pas de quorum concernant ce PDP et le besoin d'avoir ce PDP pour faire le travail d'élaboration de politique. Il y a des questions concernant le cadre de ce PDP. Il y a eu quelques questions concernant le début et le cadre de ce PDP. On a ensuite divisé cela en deux. Il y a eu des questions qui ont été posées. Pour être simple, je dirais que l'on a essayé de changer le cadre de ce PDP. Le conseil est en train de mettre en place des actions pour éviter que cela arrive et pour que la charte soit claire pour que cela ne puisse pas arriver. Il y a des mécanismes pour lutter contre cela.

Ensuite, au niveau de la charte, on a abordé la nature du PDP, s'il allait être ouvert avec des représentants ou simplement ouvert. Ce sont deux modèles différents. Alexandre préfère la première méthode, la méthode ouverte, parce que la communauté est pour ce PDP. On sait tous qu'il y a un problème ici qu'il faut régler. Donc, je ne pense pas qu'il y aura de problèmes ici. Certains conseillers disent que ce serait bien que ce soit ouvert, un point, c'est tout. Maintenant, on va voir un peu si on a besoin de représentants. Dans ce cas, je ne pense pas. Mais en tout cas, le personnel et les conseillers vont devoir ici appliquer un système

qu'on applique en général par défaut avec un modèle ouvert avec un représentant. On va faire cela. On va essayer d'avoir un système ouvert et si c'est nécessaire, on aura un système ouvert plus représentant. C'est quelque chose que nous allons devoir décider lors de la prochaine réunion.

Ensuite, la décision. Il y a une décision qui a été prise pour reporter le groupe de travail du groupe de mécanisme. Il y a un problème concernant le rapport des statuts de politique. Les conseillers pensent qu'il faudrait que ce soit plus exact, mais ce n'est pas quelque chose qui doit nous inquiéter. Mais en tout cas, je voulais vous dire que certains des conseillers ont aussi indiqué que le conseil ne devrait pas continuer à avancer ici, à reporter cela par défaut, parce que c'est le cas. Et l'UDRP appartient au domaine de l'OMPI – donc c'est un domaine de service de l'UDRP. Non, pardon, l'OMPI, l'association de commerce sur l'Internet, a commencé à faire son propre groupe de travail relatif aux politiques pour revoir un peu cet UDRP. On est en train de retarder le travail. On a des mécanismes à l'extérieur de la GNSO qui sont en train d'essayer de faire ce travail à cause de cela. Je ne vais pas trop rentrer dans le détail, mais il y a eu des désaccords ici au niveau du conseil concernant cette action.

Ensuite, il y a autre chose. On a mentionné le besoin d'avoir une liaison de la GNSO auprès de l'ALAC. On m'a demandé de faire un commentaire là-dessus. Vous savez que le conseil de la GNSO prend ses propres décisions et si la GNSO veut avoir une liaison auprès de l'ALAC, c'est bien. Pour le moment, mon rôle est vraiment un rôle de liaison entre la GNSO et l'ALAC. Je pense personnellement que ce serait bien d'avoir

une deuxième personne qui m'aide dans ce sens pour faire un peu la liaison dans l'autre sens.

JONATHAN ZUCK :

Est-ce qu'il y a des questions destinées à Justine ?

SATISH BABU :

Merci Justine. C'est une très bonne chose pour l'ALAC, cette résolution.

Une question concernant la résolution des diacritiques. Le PDP ne dépend pas du lancement de la procédure de candidature. C'est important de le dire. Voilà, merci.

JUSTINE CHEW :

Vous avez raison. Ce n'est pas quelque chose qui va arrêter le prochain cycle. Mais ce que l'on voulait, c'est que ce soit clair pour tout le monde. Et cela est en accord avec les politiques. Ce n'est pas en désaccord. S'il y a de nouvelles politiques qui vont être mises en place, elles vont être appliquées et adoptées et mises en œuvre ensuite.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND :

À propos de la question du calendrier, si on considère que ce PDP va commencer maintenant, combien de temps pensez-vous qu'il va durer ? Jusqu'à son résultat final, est-ce qu'il pourrait être intégré dans la série actuelle ou il est hors contexte ?

JUSTINE CHEW :

Je ne sais pas, je ne peux pas vous dire. La charte n'a pas encore été décidée. Normalement, on va faire une évaluation générale concernant la durée du PDP quand on lance un PDP. Mais une fois que ce PDP est constitué, il faut voir ce que les membres de ce PDP en pensent et qu'ils nous disent le temps que cela peut prendre. Mais je dirais que comme c'est un PDP très ciblé, je ne pense pas que cela va prendre autant de temps que certains autres PDP. En tout cas, on a le calendrier pour 2026, mais on ne sait pas trop la précision. La GNSO est en train de reporter constamment la création de cette charte. On espère que la charte va être prête au mois de décembre et à ce moment-là, ce PDP pourra commencer l'année prochaine. Pour le moment, rien ne peut arrêter la prochaine série. Si le PDP finit son travail, ce n'est pas seulement le fait que le PDP finisse son travail, c'est aussi le fait que le conseil considère et approuve le résultat, présente cela au Conseil d'Administration pour que cela soit mis en œuvre. Donc, cela demande du temps et nous n'avons pas vraiment de contrôle là-dessus, donc je ne peux pas répondre.

JONATHAN ZUCK :

Nous allons continuer avec notre ordre du jour. Mais Tijani, vous avez un commentaire ?

TIJANI BEN JEMAA :

Je suis un peu inquiet avec le délai de cette décision UDRP. Vous nous avez dit qu'il y avait maintenant un retard de six mois. Est-ce que ce sera le dernier retard ?

JUSTINE CHEW : Je ne sais pas.

JONATHAN ZUCK : Avri.

AVRI DORIA : Si le PDP n'est pas terminé à temps, ce n'est pas très important. Je pense qu'il faut au moins décider de la charte avant de commencer le PDP. Mais cela doit aussi comprendre la période de consultation publique. Mais à moins qu'il y ait des problèmes avec la prochaine série, je ne pense pas qu'il y en aura, je ne pense pas que cela va changer grand-chose.

JONATHAN ZUCK : Le rapport final est finalement tombé durant la réunion. Cela correspond avec ce que l'on avait prévu au niveau des tarifs des enregistrements. Justine garantit que la petite équipe sur l'utilisation malveillante du DNS va être réouverte. Je ne sais pas vraiment si le PDP ciblé sera prêt avant la prochaine série.

Continuons avec Laura.

LAURA MARGOLIS : Je vais vous faire un petit rapport très bref, car la réunion du conseil de la ccNSO vient juste de se terminer il y a 30 minutes, je n'ai donc pas eu le temps de préparer un rapport écrit. Je vais juste souligner quelques points et parler de ce qui s'est fait cette semaine, par exemple.

Les résultats du questionnaire qui avait été envoyé par le comité sur l'utilisation malveillante du DNS ont été présentés cette semaine à l'ALAC. C'est une version brève des résultats de ce questionnaire. Durant la présentation, certaines questions ont été posées au président de ce groupe de travail, Nick Wenban. Je pense que quelqu'un d'autre a aussi posé une question sur la publication des informations concernant les utilisations malveillantes pour les ccTLD. Nous avons parlé avec Nick à savoir si cet annuaire de données pouvait être ouvert pour la communauté de l'ALAC. Il nous a dit qu'il allait y travailler, qu'il allait y penser et qu'il nous le laisserait savoir. Je pense que ce serait très utile pour notre communauté, même si cette liste ne cible que les ccTLD, mais je pense que nous pourrions aussi en tirer des informations. Je vous tiendrai au courant.

Nous avons aussi parlé avec le groupe de travail PGA. C'est le groupe de travail sur l'analyse des politiques du GAC et de l'analyse des carences. Ce groupe a continué à travailler et il doit encore explorer certaines carences. Ce groupe de travail va continuer à travailler jusqu'à l'ICANN83. Cela leur donnera le temps de présenter les résultats à partir de l'ICANN82. Ainsi, les recommandations pourront être proposées durant l'ICANN83. Je vais faire un suivi sur ces thématiques et j'enverrai un rapport plus détaillé sur tout cela très bientôt.

La ccNSO aussi a discuté des lignes directrices des contributions financières. Selon ces directions de la ccNSO qui avaient été adoptées en novembre 2013, ils ont décidé que ces lignes directrices devaient être révisées tous les cinq ans. La première révision a commencé en novembre 2018 et a résulté en un processus d'amélioration de

facturation. Mais la deuxième révision a été introduite durant cet ICANN81. Le président du groupe s'est focalisé sur le contexte historique et sur les principes fondamentaux de ces lignes directrices.

Aussi, le manager de ccTLD qui contribue le plus au niveau annuel à l'ICANN, c'est .nl. Il a été découvert qu'il y avait des carences entre les contributions financières de tous les autres ccTLD. Ils ont ainsi décidé de préparer une charte pour un nouveau groupe de travail afin de réviser ces enjeux financiers de contribution. Aussi, il y a une nouvelle version de registre de la ccNSO pour les changements des statuts constitutifs que je vous enverrai par courriel.

Je vais en terminer avec mon petit rapport et je continuerai à travailler sur cette version écrite que je vous enverrai très bientôt.

JONATHAN ZUCK : Je pense que ce rapport sur l'utilisation malveillante du DNS était très bien.

LAURA MARGOLIS : Ce n'était pas la version finale, mais j'ai cette présentation que je peux partager avec vous et lorsque j'aurai le dernier rapport, le rapport final, et qu'il sera prêt à être publié, je vous l'enverrai.

JONATHAN ZUCK : Nous n'avons pas de Joanna. Elle voulait nous faire un petit rapport sur les réunions avec le GAC. En attendant, Amrita peut en parler.

AMRITA CHOUDHURY :

Nous avons eu une discussion sur le SMSI+20, on a fait un peu de remue-ménages avec le GAC et on a discuté avec la communauté. On a partagé des exemples, à savoir que quelques pays ont commencé à travailler avec leur communauté pour développer leur position. On vous informera lorsqu'on recevra leur rétroaction. C'est une des thématiques sur laquelle le GAC et l'At-Large peuvent contribuer, peuvent collaborer. Puisque le SMSI+20 arrive très bientôt, je pense qu'il n'y avait pas d'opinions divergentes sur le sujet, tout le monde était d'accord, les comités consultatifs devraient collaborer sur cela et continuer à collaborer et continuer la discussion.

JUSTINE CHEW :

Je discutais avec le GAC de l'utilisation malveillante du DNS. J'ai soulevé cette question du rapport informel qui avait été publié. Nous avons parlé de ce SMSI depuis 2022. Nous avons vu si nous pouvions demander à la GNSO de se préoccuper des enregistrements groupés, peut-être pour voir cela comme une manière de réduire les actions des acteurs malicieux, parce que ces enregistrements groupés donnent une avenue pour les acteurs malveillants d'agir. On a plaidoyé pour qu'il y ait des standards qui soient mis en œuvre chez les bureaux d'enregistrement et les opérateurs de registre pour au moins qu'il y ait des normes standards pour étudier ces problèmes. À la GNSO, on a parlé avec les opérateurs de registre et les bureaux d'enregistrement qui nous ont dit qu'ils n'ont pas ce genre de problème. Mais l'OCTO a demandé ce rapport et tout le monde s'est dit « On va attendre le rapport. » Le rapport a été publié. Et je pense que, comme l'a dit Jonathan, cela va nous permettre de combler ce problème. On en a

parlé à la GNSO et on essaie de faire participer l'ALAC. Je voulais juste noter que ce rapport informel a été publié. Je l'ai mentionné dans des conclusions que j'ai faites sur cela. Vous pourrez y trouver des statistiques. Je pense qu'il est intéressant pour le GAC de consulter ce rapport et je pense que ce serait aussi important pour l'ALAC et même pour la ccNSO de le faire. Merci.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Après la session ALAC-GAC, je suis resté dans la salle du GAC pour leur prochaine session et là, il s'agissait de discuter de l'utilisation malveillante du DNS. On a parlé de l'ALAC à plusieurs occasions d'ailleurs quand ils parlaient de ce rapport. Il semblait que certains membres du GAC avaient reçu ce rapport informel par courriel. Beaucoup de pays ont exprimé leurs inquiétudes lorsqu'il s'agit de cette utilisation malveillante du DNS. Je pense que nous pourrions considérer ces pays comme des alliés pour le travail que nous allons faire en aval.

JONATHAN ZUCK : La liaison SSAC est partie, il n'est pas dans la salle. S'est-il passé quelque chose durant les réunions du SSAC ? Vous pouvez dire non, bien sûr. Rien de nouveau ? Non ?

Nous avons eu une bonne réunion conjointe avec eux. Nous avons discuté de la campagne sur la cybersécurité. On a discuté de l'automatisation du DNSSEC. Nous allons continuer à travailler avec eux et je suis sûr que nous nous obtiendrons plus de détails et que le SSAC deviendra un très bon allié.

Je vais passer la parole à Satish.

SATISH BABU : Une des différences que nous avons trouvées avec le rapport du SSAC, c'est qu'il y avait une attitude différente envers le travail pour les racines alternatives. Il y avait un peu de pression. Il y avait une tendance tout de même qui était à la collaboration, à savoir que l'on devrait essayer de s'intégrer avec ces racines alternatives. Je pense que c'était la seule différence. On va en discuter plus tard.

TIJANI BEN JEMAA : On a parlé du GAC et de la ccNSO par rapport à l'utilisation malveillante du DNS. Je pense que nous avons travaillé avec le SSAC là-dessus et ils travaillent aussi sur l'avenir de l'utilisation de l'intelligence artificielle.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Deux choses lorsqu'il s'agit du SSAC.

Tout d'abord, le SSAC a défini les noms de domaine en étant les noms qui étaient dans la racine ICANN. On a parlé des noms de domaine blockchains et pas juste des noms de domaine. Je pensais que c'était un changement par rapport à la conversation que nous avons eue auparavant.

Il y a aussi le comportement du GAC lorsqu'il s'agit de la pression qu'ils mettent sur les politiques et sur les recommandations du SSAC. C'est bon de savoir qu'ils sont prêts à pousser un peu plus pour ce faire et pour que les recommandations soient entendues et écoutées.

JONATHAN ZUCK : Je me souviens, on était les premiers à pousser pour ces recommandations. N'est-ce pas ?

HADIA EL MINIAWI : Je sais que le SSAC a vraiment apprécié la vidéo que l'ALAC avait faite pour l'utilisation malveillante du DNS. En fait, ils étudient et ils aimeraient voir une amélioration dans ce sens. Ils voudraient utiliser comme base cette vidéo qu'on a montrée. Merci.

JONATHAN ZUCK : Est-ce qu'il y a d'autres personnes qui veulent prendre la parole ? Bien, donc on a fini avec le rapport des liaisons.

Je vais donner la parole à Olivier Crépin-Leblond et à Avri qui vont faire le rapport des différentes séances auxquelles ils ont assisté.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Nous avons, j'espère, entre 15 et 20 minutes.

Je voudrais commencer par le CPWG. Il y a certains rapports de session concernant le processus d'élaboration de politiques sur la révision des politiques de transfert. Steinar a assisté à cela, il va nous faire son rapport. C'est une diapositive qu'il a envoyée lorsqu'on a fait le rapport de la séance.

Le PDP sur les IDN, on a entendu Satish, et Justine nous a fourni une mise à jour aussi sur ces questions, les diacritiques latins, aussi le RDRS

et la révision des fonctions, l'équipe de cadrage du RDA. Je crois qu'il n'y a rien de spécifique qu'il faille mentionner ici, outre ce que Justine vient de dire.

JONATHAN ZUCK : Apparemment, il y a un mouvement qui vise à interrompre le RDRS.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : C'est une question pour tout le monde ici autour de la table.

GREG SHATAN : Je n'ai pas d'informations définitives, mais je sais qu'il y a eu beaucoup de révisions négatives pour le RDRS et on a la sensation que ce n'est pas un bon chemin ici vers la solution qu'on voudrait mettre en œuvre. En tout cas, c'est ce que j'ai entendu dire par mes amis du secteur de l'unité constitutive de la propriété intellectuelle. Donc, il y a quelque chose qui est en train de se préparer. Certains considèrent qu'il s'agit d'un outil utile pour protéger les bureaux d'enregistrement, mais d'autres pensent que ce n'est pas fait correctement. J'ai entendu des choses similaires de la part des représentants des gouvernements qui participent aussi à des débats sur ce point. C'est ce qui a été dit. Je sais que le RDRS a quand même reçu des commentaires positifs.

JONATHAN ZUCK : Au CPWG, nous voudrions prendre note de cette sensation, de ce que vous venez de dire ; certains pensent que le RDRS est la solution et d'autres personnes pensent qu'il y a d'autres alternatives qui seraient

meilleures. Je pense qu'il faut qu'on y réfléchisse. En tout cas, notre position, c'est de préserver le RDRS. Pour le moment, je crois qu'on en a besoin tant qu'il n'y a rien pour le remplacer.

NATALIA FILINA :

À propos de ce thème, le RDRS, vous savez que nous avons organisé un séminaire Web sur cette question en janvier 2024 et nous en avons parlé ensuite avec nos collègues ici. On pensait qu'on pourrait refaire ce séminaire Web un an plus tard, puisqu'un an est pratiquement passé, essayer d'inviter des intervenants de la région de l'Europe, mais aussi d'ICANN Org et d'autres intervenants extérieurs de toutes les régions. Je crois que ce serait utile. Et nous allons essayer de voir quelle est la dynamique, comment fonctionne ce programme pilote qui risque dans le futur de ne plus être un programme pilote. ICANN Org a dit que ce serait très utile d'avoir des commentaires de notre communauté. Par conséquent, on attend ces commentaires.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND :

Merci beaucoup. Puisque Greg est là, je voudrais savoir s'il y a des mises à jour concernant les problèmes d'accréditation sur les services d'anonymisation et d'enregistrements fiduciaires.

GREG SHATAN :

Non, il n'y a rien.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Avri, je vais vous donner la parole. S'il n'y a pas d'autres discussions de politique, je vous donne la parole.

AVRI DORIA : Je ne pense pas. La seule chose que je voulais dire, c'est qu'au niveau du CPWG, nous avons essayé de voir ce qui se faisait pendant la réunion et pourquoi nous avons fait une réunion comme d'habitude. Mais nous avons aussi analysé ces points-là. Je serais curieuse de voir si cela vous paraît utile, surtout pour les personnes qui commencent à peine.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Est-ce que vous avez reçu des commentaires sur ce travail ? Est-ce que cela a eu de bons résultats ?

AVRI DORIA : Nous leur avons demandé de prendre la parole et nous attendons.

JONATHAN ZUCK : En tout cas, c'est une bonne chose d'aider les personnes à s'acclimater, à s'habituer à ce type de réunion. On peut faire un sondage pour voir quel est le résultat et comment le leadership s'est senti par rapport à cela. En tout cas, je sais que le CPWG est en train de discuter de la possibilité d'organiser certains appels portant sur un thème en particulier. Et ce peut être une manière de résoudre certains points difficiles.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Oui, nous allons avoir des appels sur un seul thème. Mais en attendant, nous allons avoir nos appels du CPWC le mercredi à 13 h UTC ou à 19 h UTC. Je crois que nous en avons fini et nous pouvons continuer.

Le groupe de travail de l'OFB, c'est Claire Craig qui prend la parole.

CLAIRE CRAIG : Il y a eu des discussions dans le cadre du groupe de travail de l'OFB, mais je veux vous rappeler les périodes de consultation qui sont ouvertes et pour lesquelles vous pouvez encore vous porter volontaires.

La première de ces périodes qui va arriver à sa fin est le code de conduite des participants de la communauté de l'ICANN sur les SOI et l'éthique en générale qui va arriver à sa conclusion le 2 décembre.

Ensuite, nous avons la politique de coordination de l'Internet proposée ICP-2, c'est la version deux. Il y a eu une prolongation de cette période de consultation qui va arriver, qui va être clôturée le 6 décembre.

Ensuite, la politique anti-harcèlement aussi va être une close au mois de décembre. Il faut nous rappeler qu'au mois de décembre, nous allons recevoir le rapport du Conseil d'Administration sur la période de consultation publique, sur le plan stratégique préliminaire et sur le cadre des opérations ainsi que sur le plan opérationnel et le budget de l'exercice fiscal 2026 pour la PTI et le plan opérationnel et le budget pour le plan de l'IANA. Il faut nous occuper de toutes ces périodes de consultations publiques. Je crois que cette dernière arrive à sa fin le 6 décembre. Notre réunion va continuer à avoir lieu tous les jeudis dans

le cadre de l'OFB et nous nous avons une rotation de 18 h ou 14 h UTC.
Merci beaucoup.

JONATHAN ZUCK : Merci beaucoup, Claire.

Marita, est-ce que vous avez quelque chose à ajouter ?

MARITA MOLL : Merci beaucoup, Claire. Nous avons un rapport du groupe qui s'occupe des finances.

JUSTINE CHEW : Juste un petit commentaire pour Claire et aux membres du groupe de travail de l'OFB. Il y a eu une question de la salle pendant la réunion bilatérale avec le Conseil d'Administration. Nous avons eu cette discussion entre le SOI et le comité d'éthique, puisqu'il y a eu une manifestation d'intérêt concernant le comité d'éthique.

CLAIRE CRAIG : Ces périodes de consultation publique arrivent à leur fin au mois de décembre.

MARITA MOLL : J'étais en train de regarder cela justement. Il y a des gens qui ont contribué aux documents sur les politiques liées à l'éthique et cette période arrive à sa fin le 2 décembre.

JONATHAN ZUCK : Parfait. Nous avons aussi pu participer à tout cela lors de la séance de la Prep Week. En tout cas, je vous remercie pour votre rigueur dans ce sens.

Nous allons maintenant donner la parole à Olivier.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci beaucoup, Jonathan. À propos des deux groupes de travail, l'OFB et le CPWG, n'oubliez pas que si cela vous intéresse, vous pouvez regarder sur le site Internet d'ICANN Org, vous allez sur le calendrier et vous allez voir ces réunions qui vont apparaître avec leurs dates, le matériel, etc.

JONATHAN ZUCK : Oui. En plus, n'oubliez pas que si vous appartenez à l'ALAC, vous êtes supposés participer à ces appels. C'est très important. Vous devez participer et assister à ces appels pour pouvoir être au courant de ce qui se passe au sein de l'ICANN. Assurez-vous d'y participer.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci Jonathan. Une des choses que notre comité a réalisée depuis le samedi a été de présenter certains rapports de séance. Nous les avons soumis, il y a une page dans laquelle nous avons ces rapports qui sont présentés, mais hélas, je n'en vois pas beaucoup. C'est très simple, il suffit de regarder la séance et juste à côté, vous avez ce qui s'est passé,

les conclusions d'At-Large pour cette séance, les actions à suivre d'At-Large et les prochaines étapes.

Cela dit, il y a certains rapports qui sont très, très bons. Le premier que j'ai déjà mentionné est celui de Steinar, qui est accompagné d'une présentation PowerPoint. Le samedi, il y a eu une séance du GAC sur le programme de nouveaux gTLD et Joanna Kulesza, la liaison avec le GAC, nous a fait son rapport.

Ensuite lundi, il y a eu une réunion sur la mise à jour des développements réglementaires, législatifs et géopolitiques et on a Harold Arcos qui a participé et qui a fait son rapport. Ensuite, on a parlé de l'initiative de renforcement de compétences concernant l'acceptation universelle et c'est Satish Babu qu'il l'a fait, bravo. Ensuite, de nouveau Satish Babu, une séance de travail sur les SubPro IDN IRT. De nouveau, je dirais bravo Satish. Les rapports peuvent être courts. Ce qui compte, c'est qu'on explique ce qui s'est passé, ça suffit.

Mardi, nous avons eu un rapport de Bill Jouris concernant la discussion du SSAC sur le groupe de travail qui travaille sur l'analyse de la collision de noms et les nouveaux gTLD.

Mercredi, Satish Babu à nouveau, les technologies émergentes pour l'identificateur. Ensuite, un rapport de Jasmine [inaudible], les progrès des IDN liés au projet pour le programme de nouveaux gTLD, la prochaine série. Et ensuite GNSO, RDRS, comité permanent de Jasmine de nouveau. Amrita aussi a fait un rapport sur le CCG.

Et pour aujourd'hui, j'espère que les rapports vont être envoyés. Si vous participez à d'autres réunions, n'oubliez pas de nous envoyer quelques

lignes pour qu'on sache exactement ce qui s'est passé pendant ces réunions.

Allez-y, Laura.

LAURA MARGOLIS :

Merci Olivier. Je dois confesser que j'ai complètement oublié cela. Je me souviens, Andrew nous assignait un rapport pour chaque session à l'époque, mais je ne l'ai pas fait cette fois-ci. Je pense que ce serait peut-être tout bon pour la prochaine réunion afin que l'on puisse avoir plus de rapports, que chacun de nous soit assigné à une réunion.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Y a-t-il d'autres commentaires ou suggestions ? Allez-y.

LILIAN IVETTE DE LUQUE BRUGES : Je vous parle de cela parce que je pense que c'est très important pour les utilisateurs finaux, surtout pour ceux qui nous viennent de Colombie.

Hier, je fais partie de la délégation de mon pays pour la ccNSO. On a vu le lancement de la candidature pour le prochain domaine .com. Il y a quelques années, le .com était devenu un peu comme une propriété publique. Il y a eu le contrôle du ministère de l'ICT et une nouvelle demande d'un opérateur. On demandait 35 % des revenus. C'était important parce que ces revenus, le ministère réinvestit cet argent chez les utilisateurs finaux ; il fournit des programmes d'Internet gratuits et du wifi, des ordinateurs pour les écoles, etc. Pour nous, pour mon pays,

c'est très important. Pour moi, c'est très important en Colombie pour que ce .co soit important pour tous.

Nous avons commencé notre sollicitation au mois de novembre et je pense qu'on devrait être attribué d'ici le mois de mai. Merci.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci Lilian. C'est bon d'entendre une bonne nouvelle. Il ne s'agit pas que de choses tristes. C'est bon de savoir que le .co a beaucoup d'enregistrements, car il est utilisé aussi par des organisations qui ne sont pas toutes colombiennes. C'est un point alternatif et c'est bon de savoir qu'il est sur le devant de la scène et qu'il peut apporter de l'argent qui va être avantageux pour la communauté.

Nous allons passer à notre prochain orateur qui va être positif aussi. Nous passons la parole à Jonathan Zuck.

JONATHAN ZUCK : Merci pour vos rapports. Merci pour votre participation. Vous voulez rajouter quelque chose ?

ALI ALMESHAL : Oui, j'ai des nouvelles positives à rajouter aussi.

Le Bahreïn a décidé de commencer le premier pilote d'acceptation universelle, un programme d'intégration dans le curriculum des universités. Et maintenant, c'est déjà mis en œuvre et il y a quatre universités au Bahreïn qui travaillent avec Sarmad et avec l'équipe du groupe de travail. Ce programme va être lancé au mois de décembre.

Tous ces curriculums de l'acceptation universelle font partie des programmes de ces quatre universités. C'est officiel maintenant. Les universitaires ont été formés par l'équipe de Sarmad et le groupe de travail. C'est le premier programme pilote pour ce qui est de l'acceptation universelle, et nous allons lancer cela très bientôt.

JONATHAN ZUCK :

Oui, une très bonne nouvelle.

Greg, vous voulez prendre la parole ? Vous avez deux minutes pour nous parler un peu de vos plans pour l'ICANN82.

MARITA MOLL :

Attendez, j'ai ma main levée depuis longtemps. Il s'agit des rapports pour les sessions. Que se passe-t-il avec ces rapports ? Est-ce qu'ils vont être utiles pour bénéficier la communauté complète ? Je ne suis pas toujours claire sur ce qui se passe avec ces rapports. Est-ce qu'ils sont publiés et ensuite, ils disparaissent ?

JONATHAN ZUCK :

Je pense qu'ils vont être utilisés par les groupes de travail correspondants, l'OFB ou le CPWG. C'est comme cela qu'ils sont utilisés.

HADIA EL MINIAMI :

Une petite question rapide. Est-ce qu'on a un espace dédié pour ces rapports de session, par exemple pour l'espace Moyen-Orient, l'espace Afrique, APAC, etc. ?

JONATHAN ZUCK : L'enjeu, c'est ne pas forcément créer des rapports pour que ce soit publié comme cela. L'idée, c'est d'avoir un rapport qui pourrait être digéré par les groupes de travail comme le CPWG ou l'OFB. C'est l'intention. Il y a des idées qui ressortent de ces rapports qui peuvent être utilisés pour être mises en œuvre.

SATISH BABU : Nous avons par exemple les classes de l'acceptation universelle qui peuvent être traduites aussi. Les programmes sont traduits en français, en espagnol. On peut utiliser ça aussi de toute façon.

GREG SHATAN : Comme vous le savez, la prochaine réunion de l'ICANN aura lieu au mois de mars à Seattle dans l'état de Washington. Bien sûr, nous serons dans la région de NARALO. Nous sommes ravis de vous accueillir dans notre région. Nous planifions trois événements, un peu similaires à ce que nous avons fait auparavant dans nos réunions en Amérique du Nord. Nous avons notre réunion pour NARALO comme nous faisons pour nos réunions mensuelles, nous aurons aussi une table ronde sur les politiques ou sur les sujets brûlants et opérationnels qui sont d'intérêt à l'ICANN. Et peut-être que nous aurons des invités spéciaux de la région pacifique Nord-Ouest où vous pouvez trouver beaucoup d'entreprises de logiciels et de hardware qui sont très impliquées. Je ne vais pas vous donner de nom, mais nous allons essayer de tirer profit de l'endroit où nous allons nous trouver pour les invités. De plus, nous planifions une activité de réseautage social pour les membres NARALO avec les

NextGen et les boursiers d'Amérique du Nord. Ce sera très excitant, très exclusif. Vous serez tous très jaloux. Je pense que nous allons monter en haut de la tour appelée la Space Needle, nous allons aller voir une brasserie. Nous allons peut-être faire une balade en bateau en buvant de la bière. Ce sont les plans pour Seattle pour nous divertir quand il ne pleuvra pas, mais il ne peut jamais Seattle.

CLAIRE CRAIG :

Je suppose que nous ne serons pas sans sommeil. [C'est un jeu de mots pour ce film qui s'appelait *Sleepless in Seattle*, qui veut dire sans sommeil à Seattle.]

JONATHAN ZUCK :

Un tour de bateau et la tour, c'est sympa.

Puisque c'est une assemblée générale, nous savons qu'il y a des personnes qui partent de leur poste et d'autres qui rentrent. En fait, nous avons quelques cadeaux. Nous savons très bien que les sortants ne partent pas pour toujours, mais nous avons quand même quelques petits cadeaux pour les personnes qui nous quittent. Nous allons procéder à la distribution maintenant. Vous avez les noms à l'écran. Nous avons Abdeldjalil Bachar Bong qui est secrétaire d'AFRALO, on l'applaudit. Vous allez recevoir vos cadeaux là-bas à côté des cabines d'interprétation. Nous avons Joanna Kulesza aussi qui est membre ALAC qui se retire. Tommi Karttaavi, Marcelo Rodriguez, Eduardo Diaz. Allez chercher votre cadeau, Eduardo. Nous avons Bill Jouris aussi. Merci à tous pour vos services. Et je suis sûr que nous nous reverrons.

Mais en attendant, merci beaucoup pour votre travail. Vous voulez que je distribue les cadeaux ? D'accord.

JUDITH HELLERSTEIN : Maureen, nous voulons aussi vous remercier et toutes les personnes qui servent au NomCom. Merci pour vos services.

JONATHAN ZUCK : Nous avons bien sûr des membres entrant à l'ALAC. Votre cadeau, c'est de participer aux appels hebdomadaires du CPWG et de l'OFB. C'est votre cadeau. Nous avons Hervé Hounzandji, nous avons Emilia... Oh mon dieu.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Vous voyez, ces entrants ont des noms extraordinaires.

JONATHAN ZUCK : Oui, ce sont des noms intéressants. Emilia Zalewska-Czajczyńska. Natálie Terčovz, Eunice Alejandra Perez, Kathleen Scoggin et Judith Hellerstein. Ravi de commencer à travail avec vous. Beaucoup de choses vont se faire au printemps. Nous avons aussi une campagne de cybersécurité qui arrive.

En attendant, je vous remercie tous pour votre travail durant cette réunion et nous espérons passer une très bonne année. Cette réunion est terminée. Merci.

JONATHAN ZUCK : Une dernière chose. Je voudrais remercier tout le personnel qui a fait un travail extraordinaire cette année. Nous remercions Yeşim pour tout le travail qu'elle a fait durant cette réunion, tout ce qu'elle a fait pour les divertissements et les restaurants. Et nous voulons remercier les interprètes qui n'ont peur de rien et qui continuent à nous aider à travailler. Merci. Et puis l'équipe technique aussi, bien sûr.

TIJANI BEN JEMAA : M. le Président, j'ai une demande pour vous. Vous avez été absent pendant quelques semaines. Vous avez terminé votre film, donc je pense que la communauté mérite de voir ce film, du moins avoir un lien pour aller voir le film.

JONATHAN ZUCK : Je vous promets de vous le montrer au printemps, peut-être à Seattle.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]